

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



ANAQ-SUP

**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE LICENCE DE LANGUES  
ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) DE L'UFR  
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES DE  
L'UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Mariame SY, Président
- Pr. Abou HAYDARA, Membre
- Mr. Amadou DIALLO, Membre

**Signature :**

**Pour l'Équipe, le Président**

  


**Novembre 2016**

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Présentation du programme évalué.....</b>	<b>4</b>
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....</b>	<b>6</b>
<b>3. Description de la visite sur site.....</b>	<b>7</b>
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup</b>	<b>9</b>
<b>5. Points forts du programme.....</b>	<b>19</b>
<b>6. Points faibles du programme: .....</b>	<b>20</b>
<b>7. Appréciations générales.....</b>	<b>20</b>
<b>8. Recommandations à l'établissement.....</b>	<b>21</b>
<b>9. Recommandations à l'ANAQ-Sup :.....</b>	<b>22</b>
<b>10. Proposition de décision.....</b>	<b>22</b>

## **Introduction**

Le Mardi 03 Mai 2016, une équipe de trois experts commis par l'ANAQ-Sup et dirigée par le Professeur Mariame Sidibé SY s'est rendue à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) pour y procéder à l'évaluation externe du programme de Licence 'Langues étrangères appliquées' (LEA).

Arrivée sur les lieux à 8h30, la délégation des experts est conduite à la salle de réunion de l'UFR Lettres, Arts et Sciences humaines de L'UASZ, où la réunion démarre par les mots de bienvenue, à l'endroit des experts, du Coordonnateur du Comité de Pilotage représentant le Président de la CIAQ empêché, en présence du Directeur de l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines, du Chef du Département de Langues étrangères appliquées (LEA), et de représentants des différents corps du département LEA (PER, PATS, Etudiants).

En lieu et place d'une présentation formelle des participants à la réunion par le Chef du Département LEA, le Président des experts, Pr Mariame SY, suggère le recours à un tour de table qui permettrait de jeter, d'emblée, les bases du dialogue ouvert et de caractère constructif qui réunissait des collègues pour évaluer, ensemble, la qualité d'un programme appelé à contribuer au développement de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, et donc au développement du Sénégal.

Après le tour de table, le Professeur SY prend la parole pour rappeler les objectifs de la visite des experts qui, insiste-t-elle, s'inscrivent dans une démarche participative pour déceler, ensemble, les forces et les faiblesses d'un programme, et aboutir à la correction de trajectoire suivant les normes établies dans le référentiel de l'ANAQ-Sup.

A la suite du Président des experts, le Président du Comité de Pilotage présente l'agenda des activités de la journée et dégage la méthodologie de travail, en l'occurrence l'organisation des entretiens avec les représentants des divers services du Département LEA. L'agenda de travail est enfin validé et adopté par l'ensemble des participants.

Le Directeur de l'UFR, Dr TAVAREZ, prend la parole et, d'entrée de jeu, déclare son adhésion totale au principe de l'évaluation à tous les niveaux de l'institution qu'il dirige, de même que son engagement à y renforcer la culture de l'évaluation qu'il estime être le moteur de l'amélioration et du progrès de l'institution. Exhortant ses collaborateurs à prêter une attention particulière aux observations et recommandations que feront les experts, Dr TAVAREZ fait une présentation exhaustive de l'UFR Lettres suivant la ligne directrice d'un plan stratégique

conçu pour soutenir le progrès de l'institution sur la voie de l'efficacité pédagogique et organisationnelle.

A la suite du Directeur de l'UFR, le Président du Comité de Pilotage, Mr COLY, procède à la présentation du programme de la Licence 'Langues étrangères appliquées', présentation émaillée par les questions des experts et les débats soulevés autour de points spécifiques liés à l'orientation stratégique du programme LEA de l'UASZ.

Après de longs et fructueux échanges avec les responsables du programme et les enseignants, les experts entament des entretiens individuels avec des enseignants de langues (anglais, espagnol, arabe), des membres du personnel administratif, technique et de service, et des étudiants.

A l'issue des entretiens avec les différents corps du Département LEA, la délégation des experts effectue la visite des locaux de l'UASZ. Elle se réunit ensuite pour faire la synthèse des travaux de la journée.

Il est 18h30 lorsqu'enfin, les experts retrouvent l'équipe de direction de l'UFR Lettres, le Représentant du Président de la CIAQ, le Chef du Département LEA et des enseignants, pour procéder à la restitution orale des travaux de la journée.

La mission prend fin à 18h55.

## **1. Présentation du programme évalué**

Il s'agit d'un programme inscrit au système LMD et présenté sous les caractéristiques suivantes :

**Organisation du cursus :** LMD

**Domaine de la formation :** Lettres, Langues et Arts

**Mention :** Langues

**Spécialité :** Langues étrangères appliquées

Les objectifs généraux et spécifiques de la formation sont présentés en termes de maîtrise des langues étrangères appliquées aux affaires qui ouvre à l'étudiant un large éventail de débouchés dans divers secteurs de l'économie. De tels objectifs expliquent l'attrait grandissant, d'année en année, de cette formation qui, depuis l'année de sa mise en route en 2008, a sorti cinq promotions. Une sixième promotion est actuellement en cours d'exécution avec un effectif de 350 étudiants. Le taux de réussite se situe à environ 60%.

Cependant, malgré cette progression à vue d'œil perceptible de l'offre, la formation continue d'afficher un problème d'efficience interne et d'efficacité externe que les responsables s'évertuent, au fil des ans, à résoudre par d'incessants et infructueux réaménagements du programme aux divers niveaux de sa mise en œuvre, (les contenus des enseignements, le profil des enseignants, les infrastructures).

Les enseignants présentés sont au nombre de cinq universitaires de rang C (assistants), mais uniquement des enseignants de langues, dont trois en anglais, les deux autres en espagnol et arabe. Il est prévu le prochain recrutement de 2 autres enseignants universitaires, ce qui porterait l'effectif du personnel enseignant à 7 universitaires de rang C.

Quant aux enseignants professionnels en provenance du monde de l'entreprise, le déficit, pour ne pas dire l'absence, est évident, et semble être à l'origine des perturbations qui entravent la « professionnalisation » des enseignements. Le département s'appuie sur la cellule Université/Entreprise de l'UASZ, qui est certes dynamique et entreprenante mais qui, du point de vue des experts, n'est pas en mesure de prendre en charge l'intégralité des exigences de la formation LEA qui dépassent celles des formations classiques : les langues appliquées, c'est la professionnalisation des littéraires qui, traditionnellement, n'ont que l'unique débouché de l'enseignement sur le marché de l'emploi. En LEA, il s'agit de leur ouvrir l'accès à tous les services de l'entreprise moderne en combinant, pendant leur formation, l'acquisition des connaissances théoriques et conceptuelles, et la pratique réelle des réalités de l'entreprise.

La solution est donc de privilégier un partenariat engagé avec l'entreprise pour le partage des actions d'une formation de niveau supérieur conçue pour répondre à ses attentes. Les responsables du Département LEA, qui sont conscients de l'importance des stages et des visites d'entreprise, tentent de pallier l'entrave en proposant des projets tuteurés : initiative louable mais qui ne saurait aboutir aux compétences acquises par le vécu sur le terrain.

La structuration de la maquette reflète des normes du LMD, à savoir :

- la semestrialisation des enseignements, enseignements dispensés sous forme d'Unités d'Enseignement, évaluation en crédits (60 par an, 180 crédits pour l'obtention de la Licence)
- la pluridisciplinarité est prise en compte
- le choix d'une spécialisation atteste de la compréhension d'un système conçu pour mener à des métiers, ou en tout cas faciliter l'insertion professionnelle des diplômés ;

Le choix des spécialités se fait à la troisième année du cursus. Les experts suggèrent que l'étudiant choisisse sa spécialité à l'inscription au Diplôme, même s'il lui faudra partager un tronc commun préparatoire durant la première année du cursus. Cela permettrait de situer plus tôt la maquette dans le secteur de la spécialité, et ainsi réduire l'architecture trop généraliste de la formation.

S'il est vrai qu'à l'issue de sa formation en LEA à l'UASZ, l'étudiant a reçu une formation pluridisciplinaire incluant la connaissance de l'organisation et du mode de fonctionnement de l'entreprise en général, elle (la formation) n'est pas complétée par celle d'une entreprise dans un secteur spécifique qui pourrait être celui de sa spécialité professionnelle. On peut citer comme exemple la complémentarité qui, dans la spécialité Tourisme, existe entre le cours de marketing de base et le cours de marketing touristique.

Les titulaires de cette Licence peuvent poursuivre leurs études en Master, ou accéder directement au marché de l'emploi où un large éventail d'emploi leur est ouvert. Mais les experts estiment que le profil de « généraliste » du candidat à la recherche d'emploi peut retarder son insertion, et ils recommandent de l'accompagner en l'aidant à mettre en exergue ses compétences spécifiques.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Document de 67 pages rédigé suivant les directives du guide d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup. La volonté de se conformer aux prescriptions de l'ANAQ-Sup est évidente, mais certains vices de forme sont à corriger, comme par exemple l'impasse sur la rubrique 'Eléments de Preuves'.

Dans l'ensemble, les différents champs et standards du référentiel de programme sont traités, mais l'information reste linéaire, sans l'argumentaire qui a conduit aux différents choix à divers niveaux de la formation.

Le rapport est auto critique et rend bien compte des faiblesses qui affectent le déroulement du programme tout en proposant souvent des solutions. Cependant, il reste faible au niveau de l'analyse des contenus par rapport aux objectifs de la formation LMD (orientation métiers, relations avec le monde professionnel, participation de professionnels à divers niveaux de la formation).

Les annexes rendent compte du niveau des enseignants et des méthodes pédagogiques adoptées, mais n'affichent aucun des éléments d'innovation qui caractérisent le système LMD, i.e. la

dimension professionnelle du programme, la présence effective des professionnels, la politique des stages....

### 3. Description de la visite sur site

#### 3.1 Le chronogramme de la visite des experts est indiqué au tableau ci-dessous :

Horaires	Activités
<b>08h30</b>	Arrivée de la délégation des experts dans l'enceinte de l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines. Accueil à la salle de réunion de l'UFR par le Directeur de l'UFR en compagnie du Représentant du Directeur de la CIAQ, du Chef du Département LEA et divers autres responsables du programme LEA
<b>08h30 – 09h</b>	Mots de bienvenue du Directeur de l'UFR, prise de contact des divers participants par un tour de table, présentation de la nature et objet de la mission des experts.
<b>09h30 – 11h30</b>	Présentation de l'UFR suivie de la celle du programme LEA par le Chef du Département LEA. Echanges fructueux avec les responsables du programme
<b>11h30 – 15h</b>	Entretiens avec les différents corps du département LEA (PER, PATS, étudiants)
<b>15h – 16h</b>	Pause déjeuné
<b>16h – 17h30</b>	Visite des locaux en relation avec le programme LEA : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 04 salles de cours dotées de vidéo projecteurs fixes et mobiles</li> <li>- 01 laboratoire de langues</li> <li>- 01 salle d'informatique de 30 postes</li> <li>- Un amphithéâtre de 500 places</li> <li>- Le service de l'orientation, de l'insertion et des stages de l'UASZ</li> <li>- La bibliothèque de l'UASZ où la section LEA dispose d'une section dotée principalement de manuels de langues) et d'une salle de lecture</li> <li>- Les bureaux du Directeur de l'UFR et du Département LEA</li> <li>- Un espace de reprographie</li> <li>- Des toilettes fonctionnelles</li> <li>- Une infirmerie</li> </ul>

	- Un restaurant
<b>17h30 – 18h10</b>	Synthèse de la journée par les 3 experts
<b>18h10 – 19h</b>	Restitution orale des éléments d’appréciation de la journée en présence du Représentant de la CIAQ, du Directeur de l’UFR et différents responsables du Département LEA

### **3.2 Appréciation de la visite**

L’impression générale qui se dégage de la visite à tous ses niveaux est que l’UASZ est dotée d’infrastructures de qualité, et d’un personnel animé de l’ambition de faire progresser l’Université au stade d’institution de référence au Sénégal et dans la sous-région.

Le personnel qui a encadré la visite s’est montré, dans son ensemble, coopératif mais surtout, a fait preuve de l’humilité caractéristique des hommes ouverts au changement et au progrès par l’approche participative et l’innovation.

La rencontre avec les différents corps de l’établissement, jusqu’au niveau le plus bas (les étudiants) a été un moment d’échanges fructueux qui a permis aux experts de comprendre la démarche des acteurs de l’UFR Lettres et du projet LEA de l’UASZ.

Les experts ont quand même jugé insuffisante la documentation spécialisée du programme LEA, ainsi que le niveau de l’accompagnement professionnel de la formation : le service des relations avec l’entreprise déclare entretenir des rapports fructueux avec le monde professionnel, mais les étudiants du LEA ne semblent pas en profiter de la manière adéquate (difficulté d’obtenir des stages, absence de conventions dûment signées avec des partenaires du milieu de l’entreprise).

Toutefois, l’importance primordiale du partage effectif et à tous les niveaux de la formation avec des professionnels du monde de l’entreprise est bien comprise et acceptée par les responsables qui s’investissent dans un forum de l’emploi organisée chaque année par l’UASZ.



#### **4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup**

Concernant l'organisation de la formation, le programme de la Licence de Langues étrangères appliquées de l'UASZ respecte les normes du LMD, et les étudiants sont dans des conditions d'études acceptables.

Cependant, l'appellation des UE et de leurs éléments constitutifs devraient refléter la dimension professionnelle et le caractère novateur du programme de langues appliquées par rapport à celui, classique, des langues en faculté des lettres. Il en est de même du domaine choisi pour la formation : limité aux arts et lettres, il n'évoque pas la pluridisciplinarité propre à l'approche LMD. Afin que la maquette projette l'image d'une formation pour l'entreprise et en collaboration avec l'entreprise, il vaut mieux annoncer les éléments du programme en termes d'objectifs et non de méthodes. Il est plus pertinent de dire d'emblée : anglais économique et commercial, anglais juridique, au lieu d'annoncer simplement l'approche qui sera utilisée pour l'enseigner (traduction, grammaire), et qui ne renseigne ni sur le contenu, ni sur l'objectif du cours.

La poursuite des objectifs d'un apprentissage qui doit impérieusement s'exercer sur les deux espaces Ecole/Entreprise doit commencer dès le début des enseignements et continuer tout au long de la formation, par l'action combinée des professionnels et des universitaires, la finalité d'une telle approche étant de préparer l'étudiant à mieux profiter du stage qui lui sera offert.

Toutefois, le département LEA de Ziguinchor est conscient de ce déficit qu'il s'évertue à combler même si le terrain peu propice à l'accueil de stagiaires (peu d'entreprises dans la région) ne lui facilite pas la tâche.

Ci-dessous se trouve la grille d'analyse du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup :

## **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

### **Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé**

Le programme de la Licence de Langues étrangères appliquées a démarré en 2008 et a sorti, à ce jour, 05 promotions, et une sixième promotion est en cours. C'est dire que le programme n'a pas connu d'interruption depuis sa mise en route au sein de l'UFR Lettres de l'UASZ.

**Appréciation globale sur le standard :** *Atteint*

### **Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

Le programme d'études en Langues étrangères appliquées de l'UASZ offre une formation «professionnalisante» des langues étrangères dans le but de diversifier les débouchés qui s'offrent traditionnellement à des étudiants de langues. Par une formation pluridisciplinaire visant la polyvalence, les diplômés acquièrent des atouts qui leur facilitent l'accès à un large éventail de métiers sur le marché de l'emploi. Les objectifs de la formation définis dans le rapport d'auto-évaluation sont ainsi en parfaite adéquation avec la planification stratégique de l'institution de l'UASZ.

**Appréciation globale sur le standard :** *Atteint*

### **Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

Le partage des actions de formation, qui est un élément clé de la formation supérieure «professionnalisante», est soutenue par la présence effective, dans le corps enseignant, de professionnels en provenance de l'entreprise, mais pour mettre en exergue leur présence dans l'action de formation, il faut spécifier la nature de leurs interventions (par exemple : les ateliers, les études de cas, les séminaires).

Par ailleurs l'absence d'accords de partenariat directs entre le département LEA et le monde professionnel reste constante, et l'implication des professionnels se fait de manière informelle, par le biais de la cellule Université/Entreprise qui dispose sans doute d'accords-cadres, mais pas d'accords spécifiques noués sur la base des besoins propres et des

préoccupations du programme LEA. De plus, la structure dédiée à l’insertion professionnelle semble être à un stade de balbutiement.

Cependant, l’équipe de direction mesure et accepte l’importance du partage de enseignements avec les professionnels, mais il est recommandé que cette option se reflète sur la maquette, car elle est un des éléments novateurs qui caractérisent la formation en LEA.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

## **Champ d’évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

L’UASZ dispose d’instances statutaires de décisions au sein de l’UFR Lettres et des départements. L’ensemble des responsabilités décisionnelles, des processus et des compétences sont communiqués à toutes les instances concernées, tant du point de vue horizontal que vertical. S’y ajoute l’espace d’échanges que constituent les amphis de rentrée et les réunions des instances pédagogiques et administratives.

Cependant, par leur constant souci de créer un espace de travail apaisé, propice à la démarche participative vers le progrès, les responsables du programme ont signalé la nécessité de renforcer les espaces d’échanges permettant aux différents acteurs d’être au même niveau d’information. La conscience prise de ce déficit promet la mise en œuvre diligente et efficace de sa solution.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 2.02 : Le Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Il est annoncé dans le rapport d’auto-évaluation que le personnel enseignant et de recherche du département LEA a participé de façon active à la mise en œuvre du programme de la licence LEA, et que les maquettes, au niveau des contenus et des modalités d’enseignement, ont été élaborées et adoptées à la suite de larges concertations.

**Appréciation globale sur le standard : atteint**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

L'UASZ ne dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité que depuis peu de temps, et la gestion de la qualité a longtemps été assurée par une commission, i.e. la Commission Vie et Etudes de l'UASZ. Au niveau des UFR et des départements, ce sont des Conseils d'UFR et de département qui ont jusqu'ici veillé au respect des standards de qualité. Les autorités du département LEA ont tout de même jugé restreinte la portée de l'action de ces conseils, et ont salué l'arrivée de la CIAQ qui, ils le souhaitent, mettra en place les supports d'évaluation de la qualité à tous les niveaux d'exécution du programme.

Les experts ont noté chez les responsables du cursus LEA le souci bien ancré de réaliser, au plus haut niveau, les standards de qualité retenus, et sont installés dans une dynamique de progrès : les divers projets en cours et l'évolution positive de la maquette initiale du programme en sont la preuve concrète.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

L'architecture physique de la maquette correspond aux standards LMD. Quant aux contenus des enseignements, un remaniement s'impose tant au niveau de l'appellation des UE et de leurs éléments constitutifs, qu'à celui de leurs objectifs. Une vue d'ensemble de la maquette rappelle l'approche classique d'une formation en langues qui, en parallèle, introduit des cours de disciplines professionnelles. En LEA, ces deux volets s'intègrent intimement car l'objectif visé est de transposer dans le contexte socio-culturel, économique et linguistique de la langue étrangère à l'étude, la connaissance de l'organisation et du fonctionnement en général de l'entreprise.

La maquette affiche des cours de grammaire, de thème et version comme des éléments constitutifs d'une UE, et les évalue en crédits : il n'est plus de mise d'évaluer le niveau de langues qui doit se faire au moment de l'orientation ou de l'inscription en LEA, mais plutôt

de décliner les cours en termes d'objectifs, par exemple l'anglais économique et commercial, juridique et du secteur tertiaire.

Il est certes vrai que les étudiants arrivent souvent à l'université avec des lacunes quant aux niveaux des langues à l'étude, le français inclus. Il n'est pas question de les priver de cours de renforcement, mais d'intégrer ces cours dans des supports adaptés aux objectifs d'une formation conçue pour ouvrir les services de l'entreprise moderne à des littéraires : traiter les lacunes linguistiques à l'intérieur de textes reflétant l'orientation stratégique de la formation, et ne pas en faire des éléments constitutifs d'UE à valider.

La maquette doit être révisée dans le sens, d'une part, de lui restituer l'image propre d'une formation LEA (les langues pour l'entreprise) et d'autre part de reformuler les UE et leurs éléments constitutifs en termes d'objectifs : les langues pour des métiers, les disciplines professionnelles pour la connaissance des réalités de l'entreprise, les spécialités pour l'application des réalités de l'entreprise à l'option professionnelle choisie renforcée par la langue étrangère spécifique de cette spécialité (par exemple : la matière Marketing de l'UE Disciplines professionnelles, est complétée par la matière Marketing touristique de l'UE Spécialité Tourisme), et cet exemple n'est donné qu'à titre indicatif pour spécifier le marketing touristique (la spécialité) dans le cadre plus général du marketing/vente (le domaine professionnel).

**Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint***

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline.**

**Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail.**

**Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

L'organisation des enseignements est axée sur l'acquisition de connaissances nécessaires à une formation orientée vers l'insertion professionnelle mais dans ses contenus, elle reste générale. C'est dire que le principe de l'insertion dès l'obtention du diplôme se heurte au profil de sortie de l'étudiant : il est un généraliste qui parviendra difficilement à camper ses compétences spécifiques lors d'un entretien d'embauche.

C'est que le temps d'études trop limité de la spécialité qui n'est abordée qu'à la dernière année de la formation, ainsi qu'un volet pratique déficient (stages non assurés, pas d'études de cas ou mises en situation conduites par des professionnels) sont autant d'entraves à la consistance de la spécialisation.

Cependant, les enseignements sont organisés avec des volumes horaires bien répartis entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques. Le mode d'évaluation des enseignements est le contrôle continu, conformément aux normes du LMD, et les enseignements sont régulièrement actualisés dans l'effort, louable, d'y intégrer les éventuelles avancées scientifiques.

Néanmoins, le fait demeure que l'organisation des enseignements au niveau de la formulation des UE n'entre pas dans le registre lexical d'une formation orientée « métiers ». Autrement dit, il est plus pertinent de formuler les UE en termes d'objectifs professionnels intégrés à l'orientation du cursus (et d'aborder la grammaire et la traduction en incidence dans un texte lié aux spécialités professionnelles, sans en faire les éléments constitutifs d'une UE à valider).

Il est également recommandé de concéder à tout étudiant, le droit de voir sa copie d'examen après correction, et de lire les commentaires du correcteur afin de reconnaître ses erreurs et les lacunes qu'il doit combler.

**Appréciation générale sur le standard : *Non Atteint***

**Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont connues des étudiants et des personnes concernées, et sont délivrées, mais le parchemin Diplôme n'est pas encore disponible. Les méthodes de diffusion de l'information sont l'affichage, l'amphi de rentrée et le guide de l'étudiant. L'UASZ dispose également d'un Bureau d'Accueil qui organise des campagnes d'information annuelles à l'intention des nouveaux bacheliers.

Les conditions de passage en année supérieure ne sont pas clairement définies, de même que les conséquences qu'entraînent l'échec à des composantes d'UE, ou à une UE donnée. Au regard du système LMD, les UE fondamentales ne peuvent être compensées par des UE transversales ou autres et les responsables du programme ont bien compris et acceptent qu'au cas contraire, le profil recherché ne peut pas être réalisé.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Le taux de réussite du programme est plutôt faible, dû selon les responsables, à la lourdeur de la charge de travail des enseignants et des étudiants. A cet effet, des mesures ont été prises pour alléger le volume horaire de certaines matières, ce qui apparaît dans la nouvelle maquette qui a fait l'objet d'un rééquilibrage de ses différentes composantes.

Concernant les évaluations de fin de cycle, la méthode du rattrapage immédiat des composantes d'UE non validées pourrait être un moyen d'aider l'étudiant à éviter le redoublement ou l'échec. Par ailleurs, un regard sur les statistiques montrant la progression de l'étudiant dans sa promotion et ceux d'une promotion à une autre permettrait de faire une analyse critique des résultats en rapport avec les réussites, les échecs et l'insertion.

Toutefois, l'équipe de direction reconnaît la pertinence de la méthode du rattrapage immédiat et adhère à l'idée d'accompagner l'étudiant de manière plus rapprochée par l'analyse systématique de ses résultats au contrôle continu.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Le corps enseignant se réduit à 05 enseignants permanents de langues qui ont le rang d'assistants et sont des littéraires dont l'expérience de l'enseignement des langues appliquées n'est pas clairement explicitée ni soutenue par des éléments de preuve. Ces enseignants qui n'assurent que les 2/5 des enseignements sont invités à se recycler en permanence pour adapter les approches et contenus de leurs cours aux objectifs professionnels de la formation. C'est dire que la formation des formateurs en langues appliquées n'a pas été prise en compte, ce qui explique la méthode didactique classique qui est adoptée.

Les autres enseignants du programme sont des vacataires en provenance principalement des

autres UFR de l'UASZ et des universités publiques sénégalaises. Les partenariats prévus portent sur des universités sous régionales, et le corps enseignant apparaît ainsi composé principalement d'universitaires.

Le rôle prépondérant que doivent jouer les professionnels ne semble pas bien appréhendé dans la mesure où le volet professionnel ne comporte ni étude de cas, ni visites d'entreprise sous la forme de cours extra-muros, ou stages encadrés dans le cadre d'accords spécifiques basés sur le partage effectif de l'action de formation. Il n'y a aucune visibilité de l'action des professionnels dans l'exécution du programme.

L'efficacité externe de la formation LEA se fonde sur la synergie université/entreprise : il est impératif que les responsables du programme réalisent l'équilibre entre les enseignants universitaires et ceux en provenance de l'entreprise. Il leur appartient de se déplacer eux-mêmes vers l'entreprise pour l'informer et la convaincre que la réforme en cours est conçue pour répondre à ses attentes en ressources humaines qualifiées et préparées pour l'accompagner dans le monde de l'économie globalisée. Il est utile de ne pas oublier qu'une des raisons principales de la réforme de l'enseignement supérieur est la perte de confiance des utilisateurs face à la formation universitaire classique.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Du fait de l'insuffisance de personnel enseignant permanent, la répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement définie par la loi 81-59 sur le statut des enseignants, n'est pas respectée. Les enseignants se trouvent ainsi submergés par des charges de travail qui dépassent celle définie dans les contrats d'engagement et cela, au détriment d'un encadrement adéquat des étudiants et des autres activités liées à leur avancement.

A la suggestion d'alléger le temps de travail des enseignements par l'organisation de travaux d'équipe, de jeux de rôle et simulations conçus et animés par les étudiants, les responsables du programme répondent qu'ils font appel au système, tout autant louable, du tutorat et du parrainage, appuyé par le recrutement d'enseignants permanents et les missions d'enseignants externes.

***Appréciation globale sur le standard : Atteint***



**Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible**

Il n'existe pas un programme de mobilité mise en place par le département pour assurer la mobilité des enseignants qui, pour la plupart, ont le statut de vacataires. Le département s'en remet au service de la coopération de l'UASZ pour apporter le cadre de la mobilité par la signature d'accords de coopération dûment signés.

Il n'est pas fait mention de la mobilité des étudiants

Appréciation globale sur le standard : non atteint

**Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s****Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission sont bien connues des étudiants. Le programme de Licence est accessible aux bacheliers des séries littéraires (L'et L2) et le critère de sélection déterminant est d'avoir obtenu de bonnes notes au premier tour du BAC en L1, L2, Français et mathématique, et ces indications figurent au site CAMPUSEN où la sélection s'opère au niveau de la DGES.

Ce changement dans le processus de sélection soulève un grand nombre de difficultés que déplorent les responsables du département pour qui la solution de ce problème est l'implication des universités dans le processus.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée**

Il n'y a pas de mesures discriminatoires entre les hommes et les femmes, le seul critère de distinction entre les étudiants étant le mérite.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Il n'y a pas de programme de mobilité spécifique des étudiants à travers des conventions de partenariat signées avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

**Appréciation globale sur le standard : Non Atteint**

**Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Le Département LEA ne dispose que de 05 enseignants permanents pour un effectif de 350 étudiants, ce qui donne un ratio de 70 étudiants pour un enseignant, i.e. le double de la norme recommandée. Cependant, il vient d'être créé dans le cadre du Contrat de Performance de l'UASZ, un système de tutorat sur lequel le département compte s'appuyer pour améliorer l'encadrement des étudiants. D'autre part, l'administration et la scolarité sont bien structurées et des structures comme le Bureau d'Accueil et d'Orientation ainsi que la Direction de l'Insertion assurent aux étudiants une prise en charge adéquate.

**Appréciation globale sur le standard : *Atteint***

**Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail**

Il n'y a pas de structure dédiée pour l'insertion des étudiants dans le milieu professionnel et il n'existe pas de bases de données des étudiants insérés même si, de manière informelle, les enseignants sont au courant de la situation professionnelle des diplômés du département.

Ce volet qui, seul, permet de vérifier l'efficacité externe de la formation doit être pris en charge dans les plus brefs délais.

Les responsables du programme LEA sont appelés à prendre en charge, par leurs propres moyens, le volet de l'insertion de leurs diplômés qui est l'indicateur royal de l'efficacité externe de leur programme qui s'inscrit dans la réforme de l'enseignement supérieur et dont le traitement procède de l'inventivité des acteurs.

Les efforts dans ce sens sont toutefois perceptibles car la prise de conscience du déficit est confirmée par l'intérêt porté au sort des promotions sorties.

**Appréciation globale sur le standard : *Atteint***

## Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le programme ne dispose pas d'infrastructures pédagogiques (salles de cours, TD et TP) qui lui soient dédiées en permanence. La mutualisation de ces infrastructures ne permet pas le respect de la programmation des activités pédagogiques, ce qui impacte négativement sur le quantum horaire de la formation et l'exécution du programme d'études.

Le programme ne dispose pas non plus d'un fond documentaire spécifique à la formation préconisée : la documentation se réduit à des manuels de langues dans une section exigüe de la bibliothèque centrale de l'Université.

Il est impératif d'augmenter et de spécifier le fond documentaire pour une meilleure qualité d'enseignement du programme LEA qui doit disposer d'une section Langues pour l'Emploi en Entreprise, et d'une gamme confortable d'ouvrages concernant les domaines d'application.

Face à toutes ces insuffisances, il y a tout de même de l'espoir :

- L'UASZ dispose d'un logiciel de gestion des cours qui permet une programmation décentralisée des enseignements qui écarte les chevauchements et « sécurise » les cours.
- La carence en documentation spécialisée est reconnue et des efforts sont en œuvre pour y remédier

**Appréciation générale sur le standard : *Atteint***

## 5. Points forts du programme

- ✓ La vision et l'engagement manifeste d'une équipe qui veut faire du programme LEA une référence de qualité de la formation professionnelle supérieure
- ✓ Un corps enseignant jeune, motivé, scientifiquement qualifié, attentif aux normes de qualité définies au référentiel de l'ANAQ Sup

- ✓ Ouverture des responsables à l'amélioration constante du programme dans le sens de l'innovation pédagogique préconisée par la réforme
- ✓ Un service pédagogique efficace dans sa fonction de service à l'ensemble des acteurs du programme (UFR, département LEA, enseignants, étudiants)
- ✓ Une maquette pédagogique structurée selon les normes du LMD
- ✓ L'existence d'un laboratoire de langues
- ✓ L'approche pluridisciplinaire de la formation

## **6. Points faibles du programme:**

- ✓ Insuffisance du personnel enseignant permanent, et absence d'enseignant de rang magistral
- ✓ L'absence d'infrastructures dédiées au programme
- ✓ Un laboratoire de langues partiellement utilisé
- ✓ Perturbation dans l'exécution du programme par une trop forte mutualisation des infrastructures
- ✓ Déficience de la professionnalisation par l'insuffisance d'enseignants professionnels
- ✓ Absence de partenariat professionnel, d'où la faiblesse de l'assise professionnelle de la formation et la difficulté de trouver des stages
- ✓ Trop grande dépendance au Service des Relations Université/Entreprise de l'Université
- ✓ Une documentation non adaptée aux objectifs de la formation en langues appliquées
- ✓ Formulation inadéquate des UE Langues et Connaissance des mondes des langues étrangères à l'étude, au regard de leurs objectifs professionnels.

## **7. Appréciations générales**

De manière générale, le programme de LEA de l'Université Assane Seck de Ziguinchor jouit d'une bonne gouvernance administrative. Mis en route en 2008, il a sorti plusieurs promotions de diplômés.

L'équipe administrative et pédagogique fait preuve d'un engagement réel pour l'amélioration, au plus haut niveau, de la qualité du programme, et s'efforce en permanence de s'adapter aux exigences, souvent négatives, du partage des infrastructures et de divers matériels didactiques.

La structure de la maquette pédagogique obéit globalement aux normes du LMD, mais gagnerait à être reformulée pour intégrer les objectifs de la formation et refléter le caractère professionnel de la formation.

L'absence de partenariat professionnel dûment signé et actif remet en question l'orientation professionnelle du programme, et doit être remédiée dans les plus brefs délais.

Quant à l'option professionnelle de l'étudiant, elle doit être annoncée à l'inscription au Diplôme et introduite au cursus dès la 2<sup>ème</sup> année afin d'assurer à l'étudiant une connaissance assez consistante du domaine de sa spécialité.

## 8. Recommandations à l'établissement

Les recommandations à l'établissement sont les suivantes :

- ✓ Renforcer la dimension professionnelle du programme par l'intégration, au corps enseignant, de professionnels en activité dans les entreprises, plus spécifiquement dans les secteurs des spécialités proposées ;
- ✓ Elaborer une politique de partenariat direct basée sur le partage d'une formation qui doit se dérouler sur 2 espaces complémentaires:
  - **L'espace universitaire** dans le cadre d'un partenariat académique mobilisant des ressources locales et sous régionales, voire internationales, pour favoriser le partage des enseignements avec des ressources humaines en provenance des pôles d'excellence de l'université, et ainsi garantir le maintien des valeurs profondes de l'enseignement supérieur.
  - **L'espace professionnelle** pour cautionner la professionnalisation des enseignements par l'implication effective et engagée de professionnels dans l'action de formation, depuis la sélection des candidats jusqu'à la participation au jury des évaluations de fin de cycle, en passant par les travaux pratiques et la supervision des stages.
  - **L'aspect pluridisciplinaire** de la formation doit figurer dans la formulation du Grand Domaine de la formation : tel que libellé, le domaine de la formation ne quitte pas celui des lettres ;

- ✓ La maquette doit afficher les objectifs professionnels des UE de langues, et aussi des cours de civilisation : la connaissance des mondes des langues à l'étude doit s'exprimer en termes de leurs spécificités économiques et commerciales;
- ✓ Former les enseignants à la pédagogie des langues étrangères pour l'emploi ;
- ✓ A défaut d'enlever du programme les cours de littérature pour rester dans la dynamique de la «professionnalisation» des littéraires, ces cours ne doivent plus s'appuyer sur des textes littéraires, mais orientés sur l'apprentissage de la diversité culturelle des peuples dans le but de saisir la spécificité de leurs productions économiques, et ainsi entrer dans le domaine de l'inter culturalité.
- ✓ Renforcer et spécialiser la documentation LEA

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup :**

L'ANAQ-Sup doit renforcer sa communication dans le sens de mieux faire comprendre le caractère normatif de sa mission, et par ailleurs aider à la formation des acteurs en assurance la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur.

## **10. Proposition de décision**

Sous l'angle des principes directeurs et des normes traditionnelles de la formation universitaire, la Licence de Langues étrangères appliquées de l'UASZ affiche une rigueur appréciable. Sur la voie des transformations qu'exigent la réforme LMD, l'effort de l'équipe de direction du programme est perceptible et même louable, mais il ne couvre pas encore tous les aspects organisationnels et pédagogiques d'une formation qui vise l'accès directe au monde du travail.

Toutefois, avec un rapport d'auto-évaluation autocritique qui relève sans complaisance les déficiences de toutes natures qui affectent la mise en œuvre d'un programme « professionnalisant», l'équipe de direction montre sa compréhension des éléments non encore couverts, et son adhésion aux principes qui sous-tendent la formation supérieure pour l'emploi. De plus, les experts évaluateurs ont noté l'engagement réel des différents acteurs au développement qualitatif du programme et de l'UFR qui le loge, et l'émergence, au sein de l'UFR, d'une culture de l'évaluation et de l'auto-évaluation.

Il demeure constant que les zones vides qui affectent la formation LEA de l'UASZ sont d'une importance capitale dans la conception et la mise en œuvre d'une formation axée sur l'insertion professionnelle immédiate des étudiants. C'est dire que les changements incontournables

qu'exige la réforme de l'enseignement supérieur tendent vers la professionnalisation des programmes, tant au niveau des contenus et des méthodes pédagogiques que des relations avec l'entreprise : l'engagement des acteurs du programme pour corriger ces manquements est certes réel, mais le profil de sortie des étudiants doit être en adéquation avec les exigences de la réforme, et ne peut donc varier d'une promotion à une autre.

Pour toutes ces raisons, les experts évaluateurs ont décidé, d'un commun accord, d'inviter l'équipe de direction du programme LEA de l'UASZ de se pencher davantage sur les éléments clé de la professionnalisation de la formation supérieure, et ont proposé :

### **LA NON ACCREDITATION.**